

## **Viellissement de la population et déséquilibres démographiques au Québec, 2001-2021\***

Jean-Pierre Thouez  
Département de géographie  
Université de Montréal  
C.P. Succursale Centre-ville  
Montréal (QC), H3C 3J7

Yves Bussière  
Professeur honoraire INRS-UCS  
Et professeur chercheur  
Faculté d'Économie  
Université Autonome de Puebla  
Av. San Claudio y 22 Sur, San Manuel  
Cd. Universitaria, Puebla (Pue.), México 72 570

En géographie du vieillissement des populations, nous pouvons différencier trois approches (Thouez 2001). La première, empirique, s'appuie sur la démographie et la géographie des populations pour décrire les variations géographiques du vieillissement des populations selon différentes échelles et pour analyser les causes et conséquences de ce phénomène (p. ex. Warner 1987). La seconde, humaniste, adopte l'analyse qualitative et les techniques associées dont celle de l'entretien pour comprendre les dimensions sociales, psychologiques, économiques de la vieillesse, pour concilier aîné et contexte (p. ex. Thouez et Seguin 1982a, 1982b; Thouez 1983). La troisième approche découle d'une série de questions soulevées par les gérontologues et les géographes sociaux comme l'agisme, la construction

---

\* Cet article s'appuie sur les résultats d'un projet de recherche subventionné par le Fonds Québécois de la Recherche sur la Société et la Culture (FQRSC, 2003-VI-8755). Les auteurs remercient le professeur Jean Carrière et les chercheurs André Rannou et Patrice Pitre de l'UQAM pour le traitement des données et la cartographie ([www.atlasduquebec.qc.ca](http://www.atlasduquebec.qc.ca)).

sociale du vieillissement, la féminisation des sociétés vieillissantes, la sécurité publique et le soutien à domicile (Veron et al 2004).

La population du Québec, comme celle d'autres pays occidentaux, vieillit. Le nombre et la proportion des 65 ans et plus devraient s'accroître rapidement à mesure que les générations du *baby-boom* 1945-1964 franchiront leur 65<sup>e</sup> anniversaire après 2010. Selon l'hypothèse moyenne de l'Institut de la Statistique du Québec (INSQ 2003), l'espérance de vie des hommes passera de 75,2 à 80,3 ans en 2021, celle des femmes de 82,9 à 85,2 ans. Ce vieillissement s'inscrit dans un contexte de faible croissance annuelle de la population québécoise où le taux de fécondité est sous le seuil de remplacement des générations et l'apport migratoire reste insuffisant même si l'on constate des améliorations pour ces deux composantes démographiques depuis quelques années. Par exemple, le volume des admissions des immigrants au Québec a baissé jusqu'en 1998 (26.500) avant de remonter à 37.600 en 2002 (MRCI 2003).

L'objectif de cet article est d'analyser la répartition géographique du vieillissement de 2001 à 2021 selon trois échelles géographiques : les régions socio-sanitaires (RSSS), les Centres de Santé et de Services Sociaux (CSSS) et les Centres Locaux de Services Communautaires (CLSC). Puis, dans une seconde partie, de dégager les tendances entre deux groupes d'âge : les 65 ans et plus et les 19 ans et moins, à l'aide de l'indice du déséquilibre démographique, pour évaluer brièvement les conséquences sociales et politiques de ces écarts. Cet article s'inscrit donc dans la suite de la première approche décrite ci-dessus.

## Données et méthodes

Les données ventilées par âge et par sexe proviennent de l'Institut de la Statistique du Québec (ISQ). Elles ont été corrigées pour tenir compte du sous-dénombrement du recensement au Québec – 2 % en 2001.<sup>1</sup>

Les hypothèses pour les projections démographiques sont obtenues en faisant évoluer la population recensée selon les événements démographiques observés (naissances, décès) ou estimés (mouvements migratoires). Pour une période donnée, les nombres et les taux peuvent varier annuellement ou avoir une valeur constante. La mortalité plus que la fécondité influence la croissance et la structure de la population. L'ISQ génère la mortalité à partir des espérances de vie projetées et les extrapole compte tenu des tendances de la mortalité. Par ailleurs, l'ISQ évalue les mouvements migratoires selon qu'ils sont internes, interprovinciaux ou internationaux. Les entrées et les sorties des CLSC sont projetées à l'aide de matrices de probabilité de migrer entre les régions. Les migrations internationales par CLSC recensent les mouvements connus à l'échelle du Québec (MRCI 2003).

Selon le scénario moyen d'évolution retenu ici, la population de départ était de 7.396.988 en 2001. Les hypothèses pour la fécondité de 1,5 enfants par femme,

---

1. Depuis 1993, Statistique Canada procède aussi à un ajustement pour le sous-dénombrement net en incluant les résidents non-permanents dans ses estimations.

l'espérance de vie chez les hommes de 76,5 ans en 2001, 80,9 ans en 2021 et chez les femmes de 82,0 et 85,7 ans respectivement. Le solde migratoire s'établit à 19.000 (solde international 28.000 et solde interprovincial moins de 9.000 personnes). Le modèle de l'ISQ projette annuellement chacune des composantes sous la forme de taux ou de probabilités à la population de départ.

Soulignons que le Québec est divisé en 15 RSSS et 95 CSSS (on exclut les 3 CSSS et 7 CLSC nordiques). Selon ce découpage du MSSS, au printemps 2005 un RSSS a un ensemble complet de CSSS<sup>2</sup>, lesquels sont composés de regroupements entiers de CLSC. En général, l'écart entre les projections et les chiffres observés ultérieurement est relativement faible lorsque les hypothèses retenues sont réalistes. La différence est fonction de l'échelle, elle est plus importante pour les CSSS et CLSC à cause de la mobilité de la population et des hypothèses de fécondité ou de mortalité.

### Portrait du vieillissement de la population québécoise

D'abord, on doit noter que la vieillesse ne débute plus à 65 ans comme autrefois. Toutefois, ce seuil est retenu dans un grand nombre de pays industrialisés et ce, indépendamment des taux de mortalité et de morbidité. Selon cette référence, on confond retraite et vieillissement. Néanmoins, l'âge de 65 ans est associé au début de certains programmes de sécurité du revenu au Canada, et est le plus souvent utilisé dans les comparaisons entre pays occidentaux.

Les 65 ans et plus représentaient 13,3 % de la population totale (965.000) en 2001; 14 % (1.075.346) en 2005 et compteront pour 21,4 % (1.703.555) en 2021 soit une croissance annuelle de 3,82 %. On avait 95.292 aînés de 85 ans et plus en 2001, 121.403 en 2005 et on estime leur nombre à 202.455 en 2021 (2,5 %) de la population des 65 ans et plus, soit une croissance de 5,2 %.

La vague des 50 à 64 ans qui atteindra le groupe des aînés dans les prochaines années compte 1.500.000 personnes en 2005, comparativement à 1.075.000 personnes de 65 ans et plus. C'est le groupe d'âge le plus important en poids relatif au sein de la population.

Deux points importants sont à noter. Le premier, les aînés ne forment pas un groupe social homogène car il est constitué de personnes nées sur une période assez longue. Selon le Conseil des aînés (2007) « ces personnes sont susceptibles de présenter des caractéristiques passablement diversifiées, d'avoir connu des histoires de vie distinctes et d'avoir vécu à des époques différentes ». Le second point, la féminisation du vieillissement. En 2005, chez les 50 ans et plus, il y avait 46 % d'hommes, 54 % de femmes; chez les 65 ans, on a respectivement 42 % et 58 %; chez les 80 ans et plus, le ratio hommes/femmes est de 1 sur 2 (Duchesne 2005). Il se peut que la différence entre les sexes se réduira sensiblement dans la mesure où l'écart entre les espérances de vie femmes/hommes passera de 5,5 en

---

2. Un CSSS gère administrativement les ressources médico-hospitalières et sociales de son territoire ([www.msss.gouv.qc.ca](http://www.msss.gouv.qc.ca) à la rubrique Statistiques/Découpage territorial et géomatique).

**TABLEAU 1 Croissance de la population régionale 2001-2021 et part des 65 ans et plus en 2001 et 2021**

	Population totale %		Proportion des 65 ans et plus %	
	1001-2021	2001	2001	2021
<b>RSSS en croissance</b>				
Laurentides	24.8	10.8	19.4	19.4
Outaouais	17.1	10.1	19.0	19.0
Lanaudière	15.1	10.6	20.1	20.1
Laval	14.1	13.0	20.2	20.2
Montréal	12.4	15.0	18.5	18.5
Estrie	11.2	13.9	21.5	21.5
Montérégie	9.9	11.4	20.8	20.8
<b>RSSS en décroissance</b>				
Gaspésie-îles-de-la-Madeleine	-15.0	15.9	30.9	30.9
Côte-Nord	-14.6	9.5	21.8	21.8
Abitibi-Témiscamingue	-10.5	11.3	22.6	22.6
Saguenay-Lac-Saint-Jean	-9.1	12.4	25.2	25.2
Bas-Saint-Laurent	-7.5	15.4	28.0	28.0
<b>RSSS en transition</b>				
Centre-du-Québec-Mauricie	0.3	15.0	25.5	25.5
Capitale Nationale – Québec	4.1	13.9	24.8	24.8
Chaudières-Appalaches	1.5	12.3	23.4	23.4

2001 à 4,9 en 2021.

La répartition des aînés est et sera très différente entre les RSSS. En 2005, 27,1 % de l'ensemble des Québécois de 65 ans et plus vivaient à Montréal alors que cette région regroupait 24,7 % de la population provinciale. En regroupant Montréal et ses régions périphériques : Montérégie, Lanaudière, Laurentides (GRM ou Grande Région de Montréal), on note que 58,6 % des 65 ans et plus y résident alors que la GRM compte pour 59,9 % de la population totale du Québec. La seconde région est celle de la Capitale Nationale (Québec) et Chaudière-Appalaches qui comprend 14,8 % de 65 ans et plus et qui compte pour 14 % de la population québécoise. Le fait que près de 75 % (73,6 %) des aînés résident près ou dans des grands centres urbains n'est pas surprenant puisque les services s'y retrouvent (Conseil des aînés 2007).

Le tableau 1 présente l'évolution de la population régionale entre 2001 et 2021 et la proportion des 65 ans et plus en 2001 et en 2021.

Les régions en croissance font partie de la GRM à l'exception de l'Outaouais. Leur augmentation de population tient à l'apport migratoire interne et externe et à l'accroissement naturel. Entre 1995 et 2005, on note une présence accrue des 65 ans et plus dans les régions en périphérie de Montréal. Durant cette période, la part des 65 ans et plus dans la région de Montréal est passée de 31,1 % à 27,1 %. En 2001, les régions en périphérie ont un profil « jeune », en 2021, la proportion des 65 ans avoisinera 20 %. Soulignons aussi que sur l'île de Montréal, la croissance de la ville de Montréal fut plus faible que celle des autres municipalités de l'île

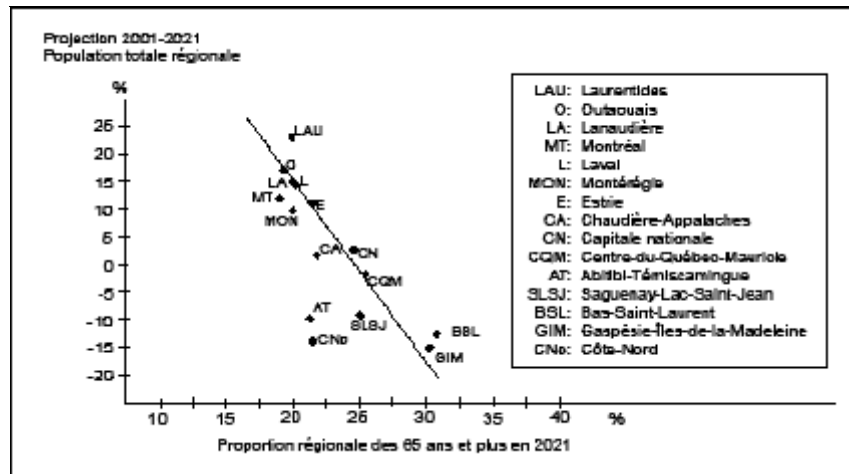


FIGURE 1 Croissance et décroissance de la population totale régionale 2001-2021 et des 65 ans et plus en 2021 (en proportion)

depuis 1991; il s'ensuit que le vieillissement de la ville de Montréal est actuellement plus prononcé (Marois 2007).

Les régions en décroissance sont des régions d'émigration et, pour les années les plus récentes, le nombre de décès excède celui des naissances. En 2001, l'âge moyen est élevé et le restera en 2021, la proportion des 65 ans et plus variera entre 22 et 28 % en 2021. Notons que sur dix ans, 1995-2005, la Côte-Nord, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Saguenay-Lac-Saint-Jean ont connu une forte croissance des 65 ans et plus, de l'ordre de 4 %, comparativement à l'ensemble du Québec, 1,9 % (Duchesne 2005).

Les régions en transition verront une décroissance de leur population à cause de leur solde naturel négatif dans le temps; les migrations accélérant ou freinant ce déclin.

La figure 1 montre que, lorsqu'une RSSS a une proportion de 65 ans et plus moins élevée que la moyenne québécoise en 2001, elle aura une croissance de la population totale nettement plus élevée entre 2001 et 2021 que l'accroissement moyen des régions du Québec.

Par ailleurs, une personne de 65 ans et plus sur sept habite une région différente de celle où elle vivait à 55 ans. Selon Duchesne (2006), entre 1995 et 2005, les secteurs ruraux et les petites villes de Lanaudière et des Laurentides affichent des gains de l'ordre de 25 % sur 10 ans, celles de la Capitale Nationale, de la Mauricie, de l'Estric, de l'Outaouais ont une progression de l'ordre de 10%. Les secteurs urbains des Laurentides, Chaudière-Appalaches et Centre-du-Québec enregistrent des gains de l'ordre de 10 %. Par contre, pour Montréal (- 9,6 %) et les portions urbaines de Laval (- 0,5 %), Abitibi-Témiscamingue (- 6 %), Côte-Nord (- 17 %), on constate des pertes élevées. Duchesne (2006) note aussi qu'entre 55 et 65 ans, la migration se réalise en premier lieu vers le territoire d'à côté. La plupart des émigrants montréalais optent pour l'une des quatre régions péri-

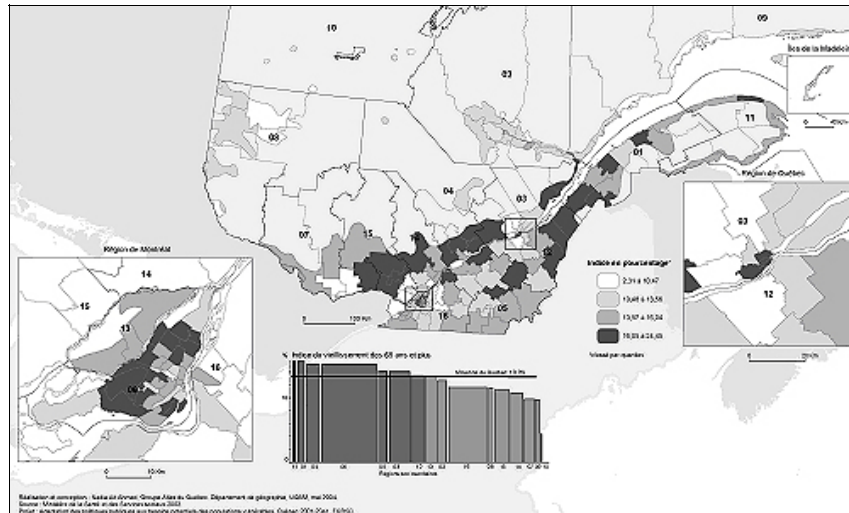


FIGURE 2 Indice du vieillissement des 65 ans et plus par CLSC, 2001

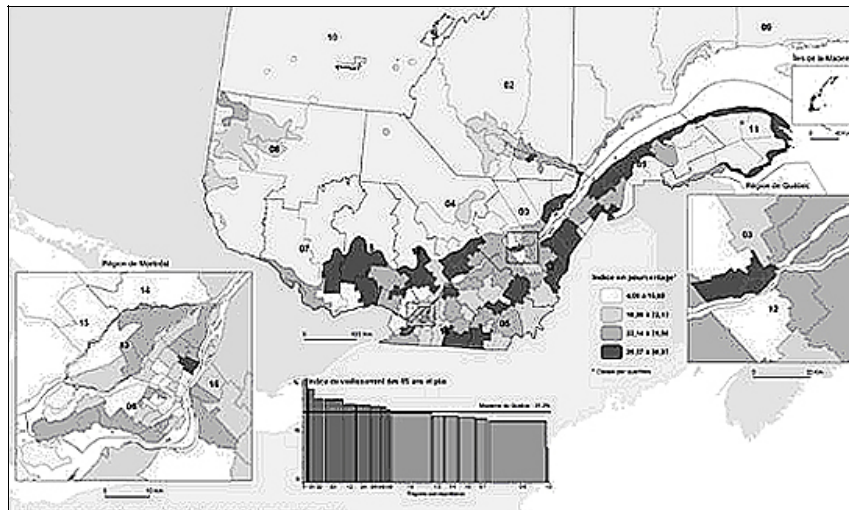


FIGURE 3 Indice du vieillissement des 65 ans et plus par CLSC, 2021

phériques. On peut soupçonner qu'à la retraite, plusieurs personnes quittent leur résidence principale en ville pour s'établir, de façon permanente, dans leur résidence secondaire (Conseil des aînés 2007).

Les variations du vieillissement de la population sont encore plus nettes à des échelles plus fines. Par exemple, en 2021, on note une diffusion du vieillissement pour l'ensemble des CSSS d'une région cas du Centre-du-Québec-Mauricie, Bas-

Saint-Laurent, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Dans d'autres régions, comme l'Estrie, on a des apparitions ponctuelles de CSS très âgés. Par ailleurs, l'augmentation de la proportion des 65 ans et plus est plus élevée dans les territoires des CSSS qui ont une agglomération plus importante que celle des autres CSSS de la région. Cet effet d'attraction régionale pourrait être dû à la qualité de vie – besoins matériels de base et besoins relationnels de participation sociale – et au bien-être – potentialités offertes par l'environnement social et physique (Gilbert et Langlois 2004).

Les figures 2 et 3 illustrent la variation géographique des 65 ans et plus par CLSC entre 2001 et 2021. Deux tendances spatiales émergent : l'extension du vieillissement vers les CLSC périphériques du Québec, phénomène déjà constaté pour les CSSS, et la présence d'agrégats – groupement de CLSC proches – avec un pourcentage élevé de 65 ans et plus en 2021, cas des CLSC des régions du Bas-Saint-Laurent, de la Mauricie – Centre-du-Québec et, en partie, des Laurentides, de Lanaudière, de l'Estrie, de la Montérégie, de l'Outaouais. Les agrégats à l'échelle des CLSC correspondent aux apparitions ponctuelles de CSSS dégagées ci-dessus. En 2021, ces CLSC verront le nombre de 65 ans et plus tripler voire quadrupler.

### Les déséquilibres démographiques

L'évolution du rapport aînés – 65 ans et plus – / jeunes – 19 ans et moins<sup>3</sup> – dans le temps donne une bonne idée du changement du portrait démographique du Québec. Dans l'ensemble du Québec, en 2001, la population totale comprenait 23,9 % de jeunes et 13,3 % d'aînés (figure 4). En 2005, on avait 22,1 % de jeunes, 14,1 % d'aînés et, en 2021, les pourcentages seront de 19,3 % et 21,4 %. La part des 65 ans augmente et, en grande partie, cette hausse se réalise au détriment de la part des jeunes.

L'indice de déséquilibre démographique (IDD) varie entre 39,2 Outaouais et 70,9 Montréal en 2001, soit un écart de 31,7 en 2021, la distribution ira de 93,2 Montréal à 220,9 Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, soit un écart de 127,7. Alors qu'en 2001, il y a en Outaouais 39 personnes âgées de 65 ans et plus pour 100 jeunes dont l'âge varie entre 0 et 19 ans, il y en aura 97 en 2021. Reprenons les trois catégories précédentes en indiquant entre parenthèses la valeur de l'indice (en pourcentage) pour 2001 et 2021 (figures 5 et 6).

Les régions en croissance verront leur indice avoisiner 100 en 2021 : Laurentides (41,28, 93,80), Outaouais (39,27, 97,20), Montréal (70,9, 93,27), l'Estrie (51,14, 109,9), Montérégie (44,3, 103,58).

Les régions en décroissance : Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (68,25, 220,9), Côte-Nord (36,67, 120,32), Abitibi-Témiscamingue (41,79, 119,16), Saguenay – Lac-Saint-Jean (50,03, 146,61), Bas-Saint-Laurent (66,30, 167,42) auront un déséquilibre démographique très prononcé en 2021.

---

3. Parfois appelé indice de vieillissement (aging index) avec une autre référence 15 ans et moins comme âge au dénominateur (Kinsella et Velkoff 2002).

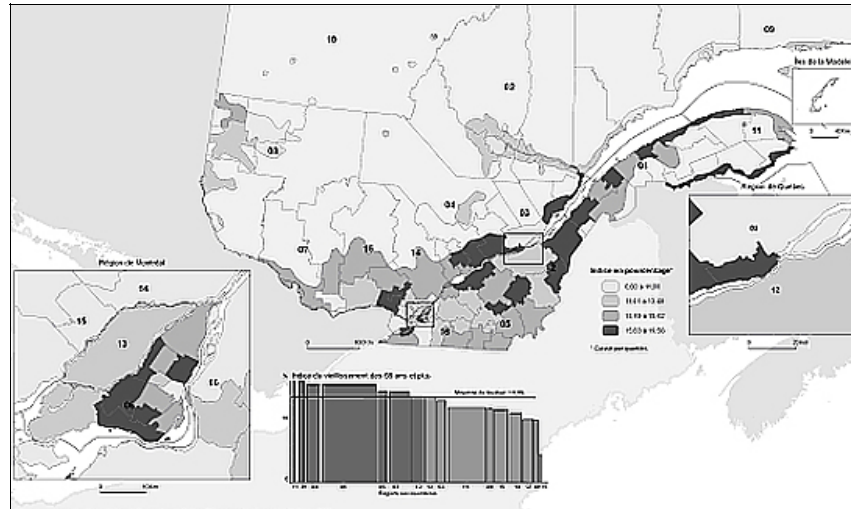


FIGURE 4 Indice de vieillissement des 65 ans et plus selon les territoires des CSSS, 2001

Les régions en transition accentueront nettement leur déséquilibre vieux/jeunes durant cette période pour se rapprocher du profil des régions en décroissance : Centre-du-Québec – Mauricie (64,43, 144,16), Capitale Nationale (66,02, 149,92), Chaudière-Appalaches (51,52, 122,02).

Cet accroissement des 65 ans et plus masque un autre phénomène : l'ampleur du vieillissement aux âges avancés. Par exemple, le rapport entre les 85 ans et plus et les 65 ans et plus dépassera 3 en 2021 pour les RSSS Bas-Saint-Laurent (3,37), Capitale Nationale (3,03), Centre-du-Québec – Mauricie (3,10), Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (3,95). Mais les effectifs sont inférieurs à 10.000, à l'exception de la Capitale Nationale.

Les figures 5 et 6 présentent la variation géographique de l'IDD par CSSS. En 2001, on ne dégage pas de tendance spatiale pour les CSSS qui ont une valeur de l'IDD élevée, en 2021 les valeurs élevées couvrent des régions entières. Par exemple, dans les CSSS Rocher-Percé (245,9), Haute-Gaspésie (239,8), Côte-de-Gaspé (218,6), les écarts aînés/jeunes seront très élevés, c'est aussi le cas des municipalités CSSS Rimouski (167,8), Trois-Rivières (163,7), Rivière-du-Loup (159,1), Chicoutimi (153,8), Jonquière (142,5), Rouyn-Noranda (131,5), Sherbrooke (110,0).

La variation de cet indice par CLSC (cartes non incluses) ne présente pas de différences géographiques majeures avec celles observées pour les CSSS; toutefois, les valeurs sont nettement plus élevées pour quelques CLSC par rapport à leur CSSS d'appartenance, c'est le cas du CLSC Québec-Haute-Ville 400,8 en 2021 (239,2 en 2001). Ainsi, pour 100 jeunes de 0-19 ans, il y aura 400 personnes âgées de 65 ans et plus pour Québec-Haute-Ville en 2021.

Si le vieillissement de la population est un des phénomènes qui marquera profondément la société québécoise au cours des prochaines décennies, le déséquilibre démographique entre les aînés et les jeunes présentera un défi majeur



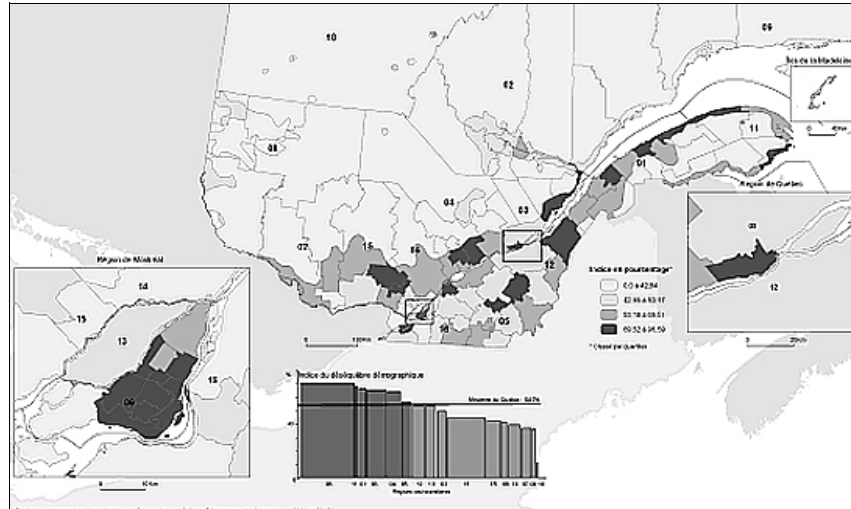


FIGURE 5 Indice du déséquilibre démographique par CSSS, 2001

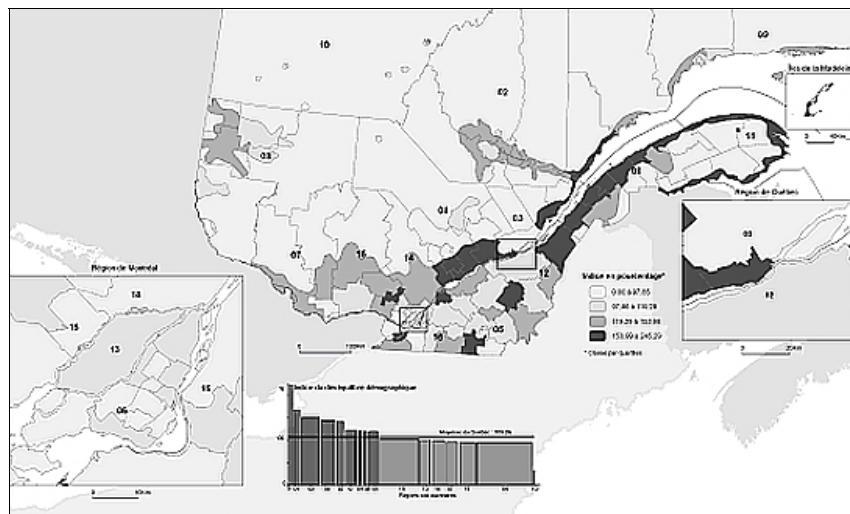


FIGURE 6 Indice du déséquilibre démographique par CSSS, 2021

si nous retenons les projections<sup>4</sup> de population présentées ci-dessus. Comme ce rapport tendra à croître, on peut s’attendre à d’importantes conséquences sociales et économiques (Kinsella et Velkoff 2002).

4. On peut aussi parler de projections dérivées puisque l’on part de la projection d’une population totale pour en déduire la projection d’une sous-population qui en découle.

## Commentaires

Selon Dumont (2006), il est nécessaire de distinguer vieillissement et géronto-croissance. Le vieillissement se définit comme l'augmentation de la proportion des personnes âgées dans la population totale; la géronto-croissance, par le nombre de personnes âgées dans une population. Le mécanisme qui différencie les deux concepts est l'indice de fécondité. En effet, le processus de géronto-croissance est indépendant de l'indice de fécondité des années à venir mais d'une fécondité produite 60 ans plus tôt. Autrement dit, l'intensité de la géronto-croissance peut être aisément anticipée; en revanche, selon lui, le niveau futur du vieillissement dépend du degré de précision que l'on accorde à la fécondité (un très faible écart initial de fécondité durant quelques années peut, à long terme, avoir de grandes différences de résultats dans la composition par âge des populations).

Ainsi, pour le Québec, la traduction territoriale des combinaisons entre ces divers concepts pourrait être la suivante. Dans un premier cas, des régions enregistrent à la fois un vieillissement de la population et une géronto-croissance à l'horizon 2021, comme les Laurentides, Lanaudière, Outaouais... L'accroissement des effectifs des aînés peut être dû à l'augmentation de leur espérance de vie, à l'installation des retraités ou à une géronto-croissance héritée (ou vieillissement sur place). Cet accroissement des aînés devra être considéré dans les budgets sociaux. De plus, comme la proportion des aînés est également en augmentation, les pensions de retraite auront un poids croissant sur la structure régionale des revenus et donc sur la composition de la demande, des besoins exprimés par la population. Par contre, dans la région de Montréal, on s'attendra au scénario suivant : géronto-croissance en augmentation (malgré des départs des aînés vers les régions périphériques), mais le vieillissement évolue de façon inverse à cause de l'apport migratoire interne et externe. Si l'on se base sur ce dernier indicateur, on aura une vue erronée des besoins potentiels exprimés ou non. En 2005, la proportion des 65 ans et plus était de 15,1 % pour la région de Montréal, de 14,9 % pour la région Capitale Nationale (la seconde plus importante région); les effectifs étaient respectivement de 283.765 et de 99.730. Prenons un troisième cas : le nombre de personnes âgées est en diminution d'où une géronto-croissance qui pourrait se répercuter sur les budgets sociaux; dans le même temps, la région connaît un vieillissement sous l'effet d'une fécondité basse et/ou d'une émigration de jeunes, vieillissement qui modifie la structure de la demande des services. La majorité des régions en décroissance ou en transition font partie de ce scénario.

L'intérêt de l'indice du déséquilibre démographique est de faire ressortir l'existence de spécificités de composition par âge associées aux différents types d'espace. Dans l'ensemble, un maintien de la mobilité résidentielle observée de 1995 à 2005 entre régions se traduirait, en 2021, par une légère augmentation de l'hétérogénéité de composition par âge. Aux autres échelles CSSS et CLSC, en

l'absence de mobilité résidentielle (faute de données pour ces échelles)<sup>5</sup>, on aura une surreprésentation des aînés dans la majorité des territoires relevant des régions en décroissance ou en croissance. Le renforcement de l'hétérogénéité territoriale des compositions par âge pose plusieurs questions. Certains CSSS et CLSC de ces régions (géronto-croissance en diminution, vieillissement en augmentation) sont aussi caractérisés par une faible densité de population. Dans un contexte de ségrégation démographique – qui éloigne les générations au sein des familles – plusieurs conséquences peuvent être passées en revue. Le remodelage des districts scolaires et de leurs ressources – bâtiments, autobus scolaire, entre autres. La difficulté d'assumer services médicaux et sociaux, d'où la nécessité d'appuyer les solidarités, l'entraide entre personnes de même âge voire le regroupement des plus âgés pour contrer leur isolement. La dispersion de l'habitat pourrait renchérir le coût de leur prise en charge. Les besoins de prise en charge pourraient s'avérer plus précoces et plus coûteux. Pour certains de ces territoires, s'ajoute un problème de main-d'œuvre pour ces services du fait de la baisse importante des effectifs d'âge actif d'où les migrations des aînés vers les petites villes, les secteurs urbains des régions notées ci-dessus (Duchesne 2006). La moindre diversité des populations en termes d'âge pourrait s'avérer un facteur de moindre cohésion intergénérationnelle. D'autre part, l'arrivée des aînés principalement de Montréal dans les Laurentides, Lanaudière et Estrie pourrait accentuer le mitage du territoire par des constructions nouvelles et par un recours à l'automobile plus important que le reste de la population locale (Bussière et Thouez 2004).

Les logiques géographiques et démographiques brièvement décrites ci-dessus sont indispensables pour configurer la carte des besoins en services médicaux et sociaux et leur financement. Il faut reconnaître que le chemin à faire reste substantiel et demande des réajustements des politiques sociale et économique si on veut avoir une société où les différentes couches de la population puissent se promouvoir.

## Références

- Bussière, Y. et J.P. Thouez. 2004. "Mobility Patterns of the Disabled in Montreal in 1998 and Long Term Perspectives". Hamamatsu, Japon : TRANSAD Proceedings, 255.
- Conseil des aînés. 2007. *La réalité des aînés québécois. 3<sup>e</sup> édition*. Québec : Les Publications du Québec.
- Duchesne, L. 2005. *La situation démographique au Québec, bilan 2005*. Québec : Institut de la Statistique du Québec.
- \_\_\_\_\_. 2006. *La situation géographique au Québec, bilan 2006. La migration interne des 55 à 65 ans au cours de la décennie 1995-2005*. Québec : Institut de la Statistique du Québec, Gouvernement du Québec.

---

5. Ce n'est pas tant le revenu de la mobilité résidentielle qui engendre l'hétérogénéité de la composition par âge mais l'extrême spécialisation de la migration en fonction de l'âge, du sexe, de l'espace d'origine (Dumont 2006).

- Dumont, D.F. 2006. *Le vieillissement en France et en Europe hier, aujourd'hui, demain*. Editions Ellipses. Paris: Dossiers Carrefour.
- Gilbert, A. et A. Langlois. 2004. « La mesure des variations territoriales du bien-être de la population vieillissante de l'Outaouais, entre caractères objectifs et évaluations subjectives ». *Le Géographe Canadien*, 48 : 326-344.
- Institut de la Statistique du Québec. 2003. *Perspectives démographiques, Québec et ses régions, 2001-2051*. Québec : Gouvernement du Québec.
- Kinsella, K. et V.A. Velkoff. 2002. "The Demographics of Aging". *Aging Clinical and Experimental Research*, 14 :159-169.
- Marois, C. 2007. *Dynamiques agricoles dans les territoires périurbains à Montréal : situation présente et future*. Québec : Mémoire présenté à la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agro-alimentaire Québécois.
- MRCI. 2003. *Direction de la planification stratégique. Tableaux sur l'immigration au Québec, 1995-2002*. Québec : MRCI.
- Thouez, J.P. et A.M. Seguin. 1982a. « Les sorties des personnes âgées dans les quartiers St-Jacques et Ahuntsic de Montréal ». *Bulletin Écologie, Ethnologie Humaines*, 2 : 16-37.
- Thouez, J.P. 1983. « Les récits de vie et l'expérience géographique de la ville : le cas des personnes âgées de Manchester, New Hampshire ». *La géographie appliquée*, 2 : 40-44.
- \_\_\_\_\_. 2001. *Territoire et vieillissement*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Thouez, J.P. et A.M. Seguin. 1983. « Les dimensions géographiques de l'insécurité chez les personnes âgées : application à deux quartiers de Montréal ». *Bulletin Écologie, Ethnologie Humaines*, 2 : 19-36.
- Veron J., S. Pennec et J. Legaré. 2004. *Age, générations et contrat social. L'État providence face aux changements démographiques*. Cahier no 153. Paris : Institut National d'Études Démographiques,.
- Warner, A. 1987. "The Ageing of Britain's Population: Geographical Dimensions". *Espaces, Populations, Sociétés*, 2 : 317-327.